



Commune d'Echichens

# RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

Préavis 04/2022

## Rapport des comptes 2021

Monsieur le Président,  
Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion, composée de Anne-Sylvie Genoud, Rhyem Kouti, Janine Cherbuin, Thierry Bieler, Pascal Rufer, Philippe Duruz et Grégory Mazzone s'est réunie à plusieurs reprises afin de réaliser le présent rapport. Elle a été accueillie en date du 2 mai 2022 par la Municipalité représentée par Philippe Jobin, Syndic, André Augsburgers et Giuseppe Biancanello, municipaux. A cette occasion, la boursière communale Anouk Christinet était également présente. Ces personnes nous ont présenté les comptes 2021 et ont répondu aux diverses questions articulées par la commission de gestion, ainsi que la commission des finances, elle aussi présente. Ceci a permis d'assurer un partage des informations optimal entre les différentes personnes présentes.

Afin de résumer les différentes constatations, il apparaît que pour cette première année de la législature, la marge d'autofinancement de notre commune est de CHF 2'037'610 contre CHF 59'945 en 2020 et CHF 2'599'312 en 2019. Ce qui nous permet de souligner qu'après une année 2020 particulièrement faible, la marge d'autofinancement remonte sur l'année 2021. Ceci s'explique principalement par un retour de péréquation inattendu.

Les fonds de péréquation, de charges de police cantonale et de cohésion sociale enregistrent tous un remboursement en faveur de notre commune en 2021, tout comme en 2020. En effet, les acomptes provisoires versés au courant de l'année 2021 ont été trop élevés. Le montant cumulé des remboursements à recevoir en 2022 s'élève lui à CHF 1'970'000.

De plus, nous constatons les éléments suivants :

- (i) les recettes fiscales de 2021 pour un montant de CHF 10'845'890, sont inférieures de CHF 484'306 par rapport à 2020,
- (ii) un amortissement exceptionnel du patrimoine administratif de CHF 1'012'000 a été possible en 2021 grâce au bénéfice important avant amortissement. (Préavis Ferme du Château et bois derrière Silo 310.332),
- (iii) les réserves ont augmentées grâce à des versements de CHF 312'214 et des prélèvements de CHF 144'673,
- (iv) les comptes 2021 bouclent donc par un bénéfice net de CHF 10'815.

Plusieurs investissements ont eu une conséquence sur l'endettement 2021. Celui-ci a augmenté pour passer à CHF 30'000'000 contre CHF 25'800'000 en 2020. Cette augmentation est expliquée par deux nouveaux emprunts pour un total de CHF 7'000'000, ainsi que les remboursements d'un emprunt de CHF 800'000 et d'une avance à terme de CHF 2'000'000. Nous soulevons toutefois le fait que les taux d'intérêts sur ces nouveaux emprunts, bien négociés, permettent de réduire les charges d'intérêts.

L'endettement brut par habitant s'élève donc à CHF 10'454 en 2021 contre CHF 9'022 l'année précédente.

Toutefois le rapport de notre organe de révision externe constate que les différents ratios financiers se portent mieux qu'en 2020, la situation de la commune s'améliore donc sur l'année 2021.

Nous constatons par contre que le degré d'autofinancement, en dessous de 50% pour 2021, reste toujours insuffisant afin de garantir les investissements futurs et le remboursement de la dette.

## Conclusions

La commission de gestion souligne que la Municipalité a su assurer et conserver une très bonne maîtrise des coûts de la commune ces dernières années. Après une année 2020 compliquée l'année 2021 reste positive.

Le programme d'investissement prévu a pu être maintenu grâce à d'avantage d'endettement.

Ceci permet de disposer d'infrastructure de qualité pour notre commune.

La commission de gestion remercie la Municipalité pour tout le travail effectué durant cette année écoulée. Elle remercie également la boursière pour la bonne tenue des comptes.

La Commission de gestion vous invite, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à approuver les conclusions suivantes.

Le Conseil communal d'Echichens

Après avoir pris connaissance :

- des comptes communaux 2021
- entendu le rapport de la commission de gestion

Décide

- de donner décharge à la Municipalité pour les comptes 2021
- de donner décharge à la commission de gestion de son mandat

Ainsi fait à Echichens, en trois exemplaires, le 16 mai 2022.

Grégory Mazzone



Rapporteur